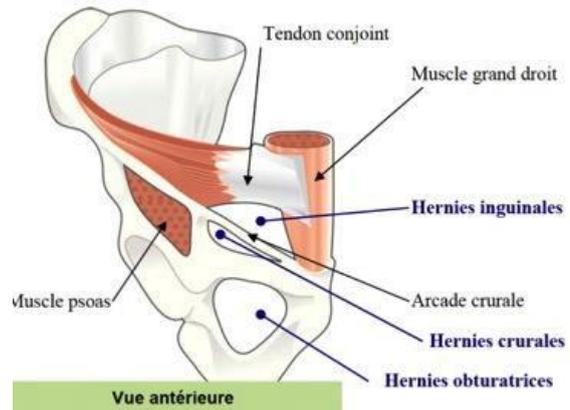


Hernie inguinale

Une hernie inguinale désigne la saillie du contenu de la cavité abdominale.

C'est souvent une partie de l'intestin à travers une zone de faiblesse de la paroi abdominale et apparaissant au niveau de l'aîne. La hernie inguinale est facilement identifiable par l'existence d'une petite masse située au-dessus du pli de l'aîne. Elle peut être d'origine congénitale par une anomalie de fermeture d'un canal embryonnaire, ou acquise par faiblesse de la paroi.

En raison du risque d'étranglement de la hernie, le traitement est le plus souvent chirurgical et consiste à replacer son contenu dans l'abdomen, puis à réparer la paroi abdominale.



L'intervention se déroule en deux temps :

1. Réduction de la hernie (son contenu est remplacé dans la cavité abdominale)
2. Fermeture de la béance plus renforcement afin d'éviter les récurrences :
 - a. si des muscles sont relâchés ou déchirés, on les suture ;
 - b. si la brèche musculaire est trop large ou si la paroi abdominale est abîmée par une précédente intervention, on la répare en posant une prothèse : *filet en matière synthétique non résorbable*



En cas de **hernie étranglée**, l'intervention doit être réalisée au plus vite.

En plus de traiter la hernie, le chirurgien doit parfois réséquer une partie de l'intestin grêle.